

Gilles Fumey

L'horreur paysagère des villes vérolées par la pub

La belle et douce France peut pavoiser sur son génie urbain, ses villes incomparables qui battraient des records de fréquentation touristique. Qu'elle est moche, cette France des villes et des banlieues ceinturées par d'horribles paysages « vérolés par la pub ». Yvan Grandis, auteur de cette métaphore médicale, membre des Déboulonneurs vient d'être convoqué devant les tribunaux pour avoir graffité des pubs sur « la plus belle avenue du monde » (à Paris, forcément).



La laideur à la porte de Portet (31)

Source de l'image : www.ladepeche.fr/

Une Chantal Jouanno bien peu martiale

Pourtant, notre ministre de l'Ecologie, toute championne de karaté qu'elle est, ferait mieux d'utiliser ses talents martiaux pour venir à bout de cette prolifération de gros mots idiots, de grasses taches multicolores répétitives (les fameuses pré-enseignes annonçant à quatre kilomètres d'une ville un hôtel ou un poste d'essence), de panneaux 3X4 qui défigurent les entrées de ville. On s'abstiendra des villes elles-même, avec le bel exemple parisien où le maire, ancien publicitaire - qui compte des écologistes dans son équipe - s'est agenouillé devant le groupe JCDecaux en échange des concessions Vélib.

Une impuissance qui finit par se voir

Mais qui peut s'attaquer à ces lobbies quand plus de 300 000 panneaux publicitaires (sur un million) s'assoient, en toute illégalité, sur la loi de 1979 sur l'affichage extérieur ? Qui n'a pas essayé au Grenelle de l'environnement en 2007 avec Paysages de France ou les Déboulonneurs qui furent conviés à une nouvelle session en 2008, de convaincre les publicitaires que 79% des Français [1] n'appréciaient pas ces souillures ? En partageant l'avis du sage Edgar Morin pour qui la publicité n'est pas en cause mais « l'abus, l'invasion au sein des sites naturels et urbains ».

Les maires ne sont pas aussi les derniers à tenir un double langage : ces Ponce Pilate se lavent les mains chez les préfets qui s'avèrent être plus tenaces pour faire démonter des panneaux. Tous ceux qui aiment les paysages espèrent qu'une réforme de la loi de 1979 interviendra pour intégrer la protection des paysages au code de l'environnement régissant l'affichage publicitaire extérieur. Mais rien n'avance à l'Assemblée, ou si peu. Au Sénat, c'est encore pire, selon les Déboulonneurs [2] puisque les gares et les aéroports bénéficient de dérogations supplémentaires pour afficher des bâches géantes sur les bâtiments en réfection. Mais la ministre se défend d'avoir fait interdire les publicités lumineuses, mais au motif qu'elles étaient énergivores...

On fera un jour faire le bilan de l'enlaidissement de nos villes. Voyons chez les voisins comment les pouvoirs publics ont protégé les ceintures urbaines. En Europe, tout n'est pas perdu si les villes sont pensées comme des objets à protéger des prédateurs publivores. A moins qu'on ne s'achemine vers une esthétique en vogue en Asie ou à Manhattan où le goût du néon fait partie du *must* paysager.

Gilles Fumey

Pour aller plus loin

► [Les Déboulonneurs](#)

[1] Sondage Ipsos, de novembre 2007 : 79% des Français trouvent la publicité envahissante et 58% agressive.

[2] Cités par Eliane Patriarca, « Saigneurs des panneaux dans le box », *Libération* 13 mars 2010.

© Les Cafés Géographiques - cafe-geo.net